

À la rencontre du GEM « La Forêt » de Fontainebleau

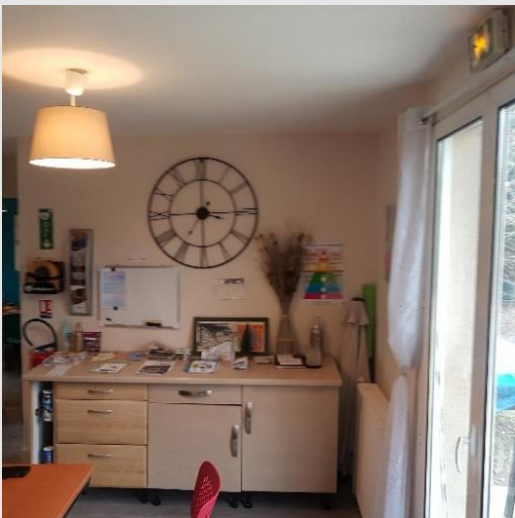
Créé en Novembre 2016, le Groupe d'entraide Mutuelle (GEM) de Fontainebleau accueille en son sein des adhérents du département dans une démarche d'entraide et d'autonomisation. Zoom sur ce jeune GEM plein de promesses!

BIENVENUE DANS LA FAMILLE DU GEM DE FONTAINEBLEAU

C'est dans un local situé au 7 rue des Rouges Gorges que nous nous sommes rendus. Un écriteau nous indique de sonner avant d'entrer. D'emblée, l'accueil est fait par les adhérents, en l'occurrence Jean-Philippe qui nous invite à entrer et nous fait la visite des lieux. Nous rencontrons ensuite Virginie, David et Frederic dans la grande salle commune où résonne de la musique, puis passons par les bureaux, où Christophe, le coordinateur, travaille. De l'autre côté du local, nous découvrons un petit salon ainsi qu'une salle informatique où Sisam, un adhérent, visionne des vidéos sur YouTube. La visite du local se conclut sur la terrasse où Jean-Philippe nous montre avec fierté le terrain de boules que les adhérents ont construit en collaboration avec un professionnel du bâtiment à leur demande.

C'est donc autour de la grande table (avec un café préparé et servi par Jean-Philippe) que nous échangeons avec les occupants des lieux qui nous parlent du GEM, leur GEM, dont ils nous présentent les spécificités et les activités qui rythment leurs semaines qu'elles soient ludiques (musique, poterie, informatique...), gastronomiques ou sportives.

Ces activités sont proposées et animées par les adhérents et le rôle de Christophe consiste à leur fournir l'appui méthodologique nécessaire pour les mener à bien. Au cours de la discussion, nous serons rejoints par Sadia, adhérente et anciennement chercheuse.



Illustration

UN GEM POUR LE TERRITOIRE

Né de la volonté conjointe de la Ville ainsi que de la Fondation des amis de l'atelier de se doter d'un lieu d'accueil et d'entraide pour les résidents de la zone Sud Seine-et Marne, le GEM de fontainebleau réuni près de 40 adhérents. Parmi eux, une quinzaine constitue le noyau dur du GEM et dont l'assiduité permet de maintenir une dynamique de groupe.

La Fondation des Amis de l'Atelier assure la gestion administrative, comptable et le maintien des conditions de sécurité et de qualité. Mme Gauthier, qui représente la fondation en qualité de gestionnaire, s'est confiée sur sa vision des GEM : « ce ne sont pas des structures médicosociales mais des dispositifs d'inclusion sociale. Les GEM sont un collectif d'entraide mutuelle entre pairs : les pairs concernés par des problématiques de santé similaires, se soutiennent mutuellement dans les difficultés rencontrées en termes d'insertion sociale, citoyenne et professionnelle ».

Enfin, le parrainage de la structure est porté par l'UNAFAM 77 par la personne M. Monnier et dont la mission consiste à jouer le rôle de médiateur en cas de conflit.

LE RÉSEAU COMME FACTEUR DE SUCCÈS

Dans le cadre son activité Christophe travaille en réseau avec les structures d'accompagnement et de soin avoisinantes : SAMSAH, Clinique du Pays de Seine, CATTP, l'association « Empreintes », CCAS, établissements psychiatriques mais aussi des praticiens libéraux. En cela, le GEM s'inscrit dans une continuité de l'accompagnement via la socialisation pour des personnes en cours de suivi par des structures mais dont l'accompagnement montre ses limites.

La continuité, c'est aussi l'approche privilégiée par le GEM de Fontainebleau vis-à-vis des autres GEM. Ainsi, en plus des activités réalisées en commun, l'adhésion à un GEM de la Fondation des Amis de l'Atelier vaut pour les 3 GEM du gestionnaire dans le département (Varenes, Nemours et Fontainebleau).

Pour Christophe, ces contacts offrent aussi l'opportunité d'échanges de pratiques entre coordinateurs pour s'enrichir mutuellement et bénéficier de l'expérience de pairs confrontés à des problématiques similaires.

UNE COLLABORATION INÉDITE AVEC LA MDPH !

Tous les mardis matin, le GEM accueille une permanence de la MDPH où un public divers vient s'informer sur les modalités de déclaration administrative du handicap, les allocations et les orientations possibles. À l'heure où l'ensemble des acteurs du champ de la santé mentale appelle au décloisonnement des pratiques, cette permanence est la matérialisation d'un lien direct entre une institution et ses usagers pour une réponse adaptée.

De plus, cette permanence génère un flux de visiteurs au sein du GEM qui sont des potentiels adhérents. C'est d'ailleurs le cas de David, qui nous a confié ne pas avoir eu connaissance de la structure avant sa venue à la permanence MDPH et qui est devenu adhérent par la suite.

UN LIEU D'EMPOWERMENT

Au-delà de l'occupationnel, le Gem de Fontainebleau est un lieu où les adhérents viennent reconquérir leurs droits de citoyens et renforcer leur capacité d'action.

En effet, depuis un an et conformément au cahier des charges de la structure, le GEM s'est officiellement constitué en association. Il a fallu pour cela nommer un président ainsi qu'un bureau. Pour Christophe, l'autonomisation des adhérents passe aussi une participation citoyenne et démocratique des adhérents aux différentes instances (bureau, assemblée générale, compte rendus budgétaires ...). À cet égard, le contexte des prochaines élections européennes est une bonne occasion pour faire émerger des candidatures d'adhérents basées sur des programmes qu'ils souhaiteront porter pour le GEM.

Enfin, pour les adhérents, le GEM est également un lieu d'apprentissages. Ils suivent ainsi différentes formations nécessaires à la vie en communauté au sein du GEM ou dans leur quotidien : communication bienveillante, usage d'un défibrillateur, Dans d'autres circonstances, ils endossent le rôle de formateurs comme pour cette voisine du GEM qui souhaite s'initier à l'informatique.

Nous nous quittons en évoquant une possible intervention auprès des adhérents qui s'interrogent sur les différents types de handicap. Nous nous souhaitons réciproquement une bonne fin de journée, ainsi qu'un bon appétit. Ce soir-là au GEM « la Forêt », c'est cuisine chinoise au menu !



Que sont les Gem ?

Introduits par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les Groupes d'entraide mutuelle (GEM) sont des dispositifs essentiels dans le paysage de la compensation du handicap et de la restriction de la participation à la vie sociale. Le GEM est un outil d'insertion dans la cité, de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale de personnes en grande fragilité. Il est organisé sous forme associative et constitué entre personnes ayant des troubles de santé similaires les mettant en situation de vulnérabilité et de fragilité ; il offre un espace pour se soutenir mutuellement dans les difficultés rencontrées, notamment en termes d'insertion sociale, professionnelle et citoyenne. Les GEM sont dédiés aux personnes présentant un handicap résultant de troubles psychiques, d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.

Guide « Les GEM »
Les Cahiers Pédagogiques de la CNSA – MAI 2017

Texte de référence

Cahier des charges des GEM : [Arrêté du 18 mars 2016](#)

Ressources Gem

[La carte des Gem d'Île-de-France](#) (Psycom)

[Le Collectif National Inter GEM \(CNIGEM\)](#)

[Témoignages vidéo de GEM](#) (Solidarité-usagerspsy)



PLUS DE RENSEIGNEMENTS

7 Rue des Rouges Gorges
77300 Fontainebleau

Tél : 06 69 68 48 08
gemdefontainebleau77300@orange.fr